



Master 2 Juriste conformité / compliance officer

Parcours de la mention Droit des affaires

PERSONNES CONCERNÉES ET PRÉ-REQUIS

Les cadres d'entreprise ou assimilés en activité ou en recherche d'emploi : titulaires d'un diplôme Bac +4 ou M1.

Les personnes qui ne sont pas titulaires des diplômes demandés mais qui peuvent justifier d'acquis personnels et professionnels équivalents peuvent candidater en mettant en avant ces acquis dans le dossier de candidature.

Le cursus est parfaitement adapté aux salariés qui souhaitent valider leur expérience, réorienter ou accélérer leur carrière.

MODALITÉS D'ADMISSION

Les candidatures se font en avril-mai par le biais de l'interface eCandidat : <https://ecandidat.unistra.fr/>

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DE LA FORMATION

Le Master 2 "Juriste conformité" vise à former les spécialistes de la conformité/compliance appelés ensuite à exercer cette fonction au sein des banques, assurances, et d'une manière générale de toutes les entreprises dotées d'un service de conformité.

Points forts :

- Formation dispensée en alternance (apprentissage / professionnalisation)
- Equipe pédagogique composée d'enseignants de l'université et de professionnels – experts justifiant d'une réelle pratique de lutte contre les fraudes et le blanchiment

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Identifier, prévenir, évaluer et contrôler les risques de non-conformité.
- > Comprendre et mettre en oeuvre l'ensemble des outils de prévention de ces risques, piloter les dispositifs de contrôle et assurer le reporting aux instances dirigeantes.
- > Promouvoir la conformité, en diffusant l'esprit et les bonnes pratiques par la formation du personnel et les conseils aux instances dirigeantes.

PROGRAMME

UE 1 : FONCTION CONFORMITÉ

- > Fondements, finalités et structures de la conformité juridique
- > Droit pénal comptable et des sociétés
- > Droit pénal bancaire et financier
- > Droit pénal fiscal
- > Fraudes informatiques

UE 2 : PRÉVENTION DU RISQUE DE NON CONFORMITÉ

- > Conformité Banque / Assurance
- > Conformité Entreprise
- > Conformité Marchés financiers
- > Méthodologie et recherche documentaire

UE 3 : ANGLAIS JURIDIQUE

UE 4 : PROFESSIONNALISATION

- > Alternance
- > Projet collectif
- > Séminaires
- > Mémoire

MÉTHODES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée en alternance (apprentissage / professionnalisation) à raison d'une semaine de cours toutes les trois semaines.

Les méthodes pédagogiques employées sont variées et principalement interactives : cours, conférences-débats, études de cas, réalisation de projets, séminaires, témoignages de professionnels, visites de sites.

Chaque cours dispensé est réalisé par des enseignants de l'université et par des professionnels - experts justifiant d'une réelle pratique de lutte contre les fraudes et le blanchiment - permettant aux stagiaires d'allier les concepts et les retours d'expérience.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Vous trouverez les modalités de contrôle des connaissances ainsi que des informations complémentaires en suivant ce lien : <https://formations.unistra.fr/fr/index.html>.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Mme Florence THÉPOT, Maîtresse de conférences, Membre de l'UMR 7354 DRES, Droit, religion, entreprise et société - Université de Strasbourg

DIPLÔME D'ETAT EN ALTERNANCE

Durée : 402 heures

En 2025/26

Référence : MSM25-0229B

du 15 septembre 2025

au 11 septembre 2026

Fin des cours : 05/06/2026

Tarif

6200 €

Lieu

Faculté de Droit, de Sciences politiques et de gestion

1 Place d'Athènes

BP 66

67045 Strasbourg Cedex

Renseignements et inscriptions

Muriel SCHITTENHELM

Tél : 03 68 85 49 88

mschittenhelm@unistra.fr

Nature et sanction de la formation

Cette formation constitue une action d'adaptation et de développement des compétences. Elle permet l'obtention d'un diplôme d'Etat inscrit au RNCP (code 38159), sous réserve de satisfaire aux modalités d'évaluation des connaissances et des compétences qui sont portées à la connaissance des stagiaires. La formation donne également lieu à la délivrance d'une attestation de participation.

Des évaluations au cours de la formation permettent de mesurer la satisfaction des stagiaires ainsi que l'atteinte des objectifs de formation (connaissances, compétences, adhésion, confiance) selon les niveaux 1 et 2 du modèle d'évaluation de l'efficacité des formations Kirkpatrick.